

23 NOVEMBRE 2020 PAR GUILLAUME PIVERT



*France Paysages dénonce des entrées de ville remplies de panneaux publicitaires.  
Crédit photo : Pixabay*

## **L'association Paysages de France a dévoilé son palmarès 2020 de la France moche.**

Un prix peu reluisant pour la ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle à l'ouest d'Orléans. Paysages de France a décerné à la ville le prix de la France moche. L'association qui se bat contre les atteintes au paysage notamment les publicités, lui remet symboliquement le prix de la triste banalité « *pour imiter ce qui se fait partout* ».

Les choses pourraient changer dans les prochains mois. A partir de janvier prochain, comme le rapporte [La République du Centre](#), les publicités vont être limitées à 8 et 10,5 mètres carrés, la publicité numérique à 2 mètres carrés sur les axes urbains structurants. Les publicités seront interdites dans certaines zones, qui ne sont pas pour l'instant connues.

Une autre ville de la région Centre-Val de Loire a également été « primée » pour « *l'ensemble de son œuvre* » ; Saint-Germain-du-Puy dans le Cher. France Paysages pointe « *une accumulation de panneaux publicitaires, enseignes, poteaux et autres lampadaires* ».

L'association dit avoir « *félicité chaque maire en signalant qu'il avait les moyens (...) de mettre fin à cette anarchie publicitaire* ».